




L'encadrement des activités cyclotouristes devra se faire dans le respect des mesures barrières et des protocoles sanitaires élaborés par le CNAV de la FSGT

En fonction des directives du Ministère des Sports, cet encadrement peut évoluer :

- Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ou à défaut, utiliser une solution Hydro alcoolique.
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir.
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter.
- Éviter de se toucher le visage.
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres.
- Saluer sans se serrer la main et arrêter les embrassades.
- Porter un masque chirurgical.
- **Il est interdit de distribuer des parcours**, il faut les **afficher au format A3 pour que chaque participant puisse les prendre en photo avec leur portable.**
- Ne rien accepter du public.
- Nommer un-e référent-e Covid en charge de vérifier le respect des consignes sanitaires et des gestes barrière dans le cadre de l'activité.
- Tenir un registre de l'ensemble des personnes présentes encadrant l'organisation pour faciliter le suivi en cas de contamination d'un ou plusieurs membres afin d'informer les membres ayant été en contact.
- Si possible faire une prise de température.



Vérification des inscriptions :

- Favoriser les inscriptions à l'avance par Internet.
- Pour les inscriptions sur place, il est recommandé si possible que chaque club regroupe ces participants et désigne une seule personne qui va aux inscriptions. Ce qui limite le nombre de personnes dans un lieu clos.
- La vérification ou les inscriptions se font de préférence en extérieur sous barnum, avec un sens de circulation délimité par des barrières.
Si les vérifications et inscriptions ne peuvent se faire en extérieur, et donc dans un lieu clos, prévoir :
 - Un sens de circulation avec une entrée et une sortie si possible.
 - A l'entrée : prévoir une personne portant un masque chirurgical et une visière, avec du gel hydro alcoolique pour la désinfection des mains de chaque personne entrant en prenant éventuellement la température.
 - Prévoir une deuxième personne qui comptabilise le nombre de personnes présentes dans le lieu, et qui régularise les entrées par rapport aux sorties.
 - Limiter cet endroit aux participants, respecter le nombre de personnes, pas plus de six personnes hors personnels faisant les vérifications ou inscriptions, en fonction de la superficie du lieu.
 - Afficher le rappel des consignes et des gestes barrières : affiche FSGT téléchargeable en cliquant sur le lien suivant :
<https://www.fsgt.org/sites/default/files/GestesBarrie%CC%80resGeneral.pdf>
 - Les cyclotouristes doivent porter un masque chirurgical.
 - Les personnels faisant les vérifications ou les inscriptions devront avoir une visière, un masque, des gants et être espacés d'un mètre. 
- Proscrire temporairement les inscriptions sur place pour éviter l'attente et l'échange de documents sur place.
- Limiter les échanges de monnaie, inciter le paiement par chèque.
- Chaque non licencié FSGT devra laisser obligatoirement un numéro de portable à **l'organisateur sur une liste prévue à cet effet.**
- Prévoir plus de temps pour vérifier les inscriptions, voir plusieurs files.
- Inciter les cyclotouristes à venir plus tôt pour s'inscrire.
- La vérification de licence pour les licenciés FSGT : celle-ci se fera sur présentation à distance, à la personne chargée de la vérification sans la lui donner (ne pas garder les licences).
- Pas de signature de listing.
- La file ou les files d'attente : marquage au sol pour assurer la distanciation entre 2 personnes.
- Faire un marquage au sol pour un sens de circulation.

Supprimer l'accès aux vestiaires, aux douches, point d'eau et aux w.c.


Ravitaillements :

- Chaque cyclotouriste arrivant au point de contrôle, avant de se présenter à la table du ravitaillement, doit remettre son masque et garder une distanciation de 1 mètre et se désinfecter les mains.

- Il se fait de préférence en extérieur.
- Établir un sens de circulation.
- Mettre à disposition du gel hydro alcoolique.
- Prévoir des boissons individuelles pour chaque participant.
- Pas de sandwiches.
- Prévoir des friandises individuelles sous emballages (gâteaux, pâtes de fruit...).
- **Les participant ne se servent pas eux-mêmes**, prévoir plusieurs personnes avec masque et gants pour la distribution des boissons et friandises.

Protocole des récompenses:

Le faire de préférence en extérieur :

- Supprimer la remise de récompense autre que les coupes ou médailles.
- Limiter les échanges d'objets ou s'assurer de leur désinfection.
- Positionner un distributeur de solution hydro alcoolique à l'entrée et à la sortie de la zone protocolaire.
- Privilégier si cela est possible une remise en extérieur.
- Limiter l'accès au podium. Il se fait avec un masque. 🧐
- La ou les gerbes et coupes seront disposées sur une table avec un marquage des places.
- Remise des récompenses : Ce sont les cyclotouristes qui prennent leur récompense identifiée, sans personnalité ou hôtesse et sans serrage de main  ni embrassades entre sportifs, pas de selfies.
- Marquage au sol pour maintenir une distanciation entre le speaker, les officiels et les sportifs.
- Limiter les échanges de micros portables, le mettre de préférence sur un pied support.

Dans les espaces fermés :

- Permanence, local classement.
- Local anti-dopage (voir protocole de la FSGT cliquer sur le lien : <https://www.fsgt.org/federal/national/evenement/crise-covid-19-reprise-de-lactivit%C3%A9-physique-et-sportive>)
- Positionner un distributeur de solution hydro alcoolique à l'entrée et à la sortie.
- Port du masque chirurgical requis.
- Distanciation des espaces de travail.
- Création d'un sens de circulation pour éviter les croisements.
- Renforcer les contrôles d'accès pour limiter aux strictes personnes habilitées.
- Accès uniquement aux organisateurs.

Dirigeants et encadrants :

- Être en possession de solutions hydro alcooliques.
- Ne pas serrer les mains, pas d'embrassade.
- Ne pas jeter et donner de bidons.
- Ne rien accepter du public.
- Éviter la manipulation du matériel en club et par le public.



Pour plus d'informations :

Référent Covid du CNAV : Jacques Woiffard : woiffard.jacques@free.fr / 06 60 21 10 49

www.gouvernement.fr/info-coronavirus